

# FONDS AVENIR BIO : DIVERSITÉ ET ÉVOLUTION DES PROJETS SOUTENUS EN OCCITANIE

Les cahiers pro de DEFIBIO, n°5, septembre 2024



Cette note a pour objectif de décrire les caractéristiques des projets occitans financés par le Fonds Avenir Bio entre 2009 et 2023.

## Présentation du Fonds Avenir Bio

Le Fonds Avenir Bio a été créé en 2009. Il est financé par le Ministère de l'Agriculture et géré par l'Agence Bio. Ce fonds se traduit par des appels à projets collectifs de filière portés par des opérateurs économiques produisant, transformant et/ou distribuant des produits issus de l'agriculture biologique sur le territoire français. L'enveloppe annuelle pour l'ensemble des projets a évolué de 3 millions d'euros à la création du Fonds pour atteindre 18 millions d'euros en 2024. Depuis sa création, le Fonds défend un modèle de structuration de filières impliquant les opérateurs autour d'objectifs de développement de l'offre, de création d'économies d'échelles et d'engagements réciproques pluriannuels. La plupart des projets

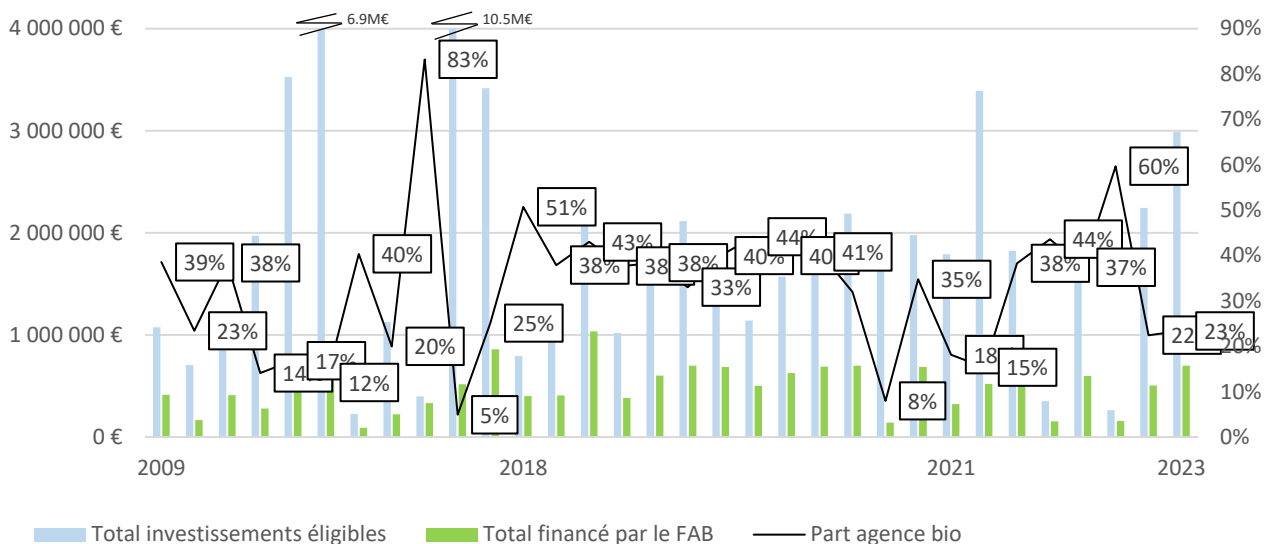
associent également une ou plusieurs structures d'accompagnement technique et/ou d'ingénierie de montage de projet.

Les projets associent un porteur de projet avec un ou plusieurs partenaires qui peuvent être ou non financés. Les investissements financés portent sur des bâtiments, des équipements de collecte, de triage ou de stockage, de transformation, etc., mais ils peuvent aussi être immatériels (appui technico-économique aux agriculteurs autour des thématiques du projet, prestations de conseil aux entreprises, actions de communication, embauches liées aux équipements, etc.). Les projets soutenus sont toujours complétés par de l'autofinancement (et/ou un emprunt bancaire) et peuvent faire l'objet de cofinancements publics (collectivités territoriales, FEADER, Agence de l'eau, entre autres).

## Caractérisation statistique des projets financés en Occitanie

L'Occitanie est une région particulièrement investie dans le Fonds Avenir Bio. Entre 2009 et 2023, 41 projets impliquant des opérateurs de la région ont été financés, ce qui représente un cinquième des projets financés à l'échelle nationale. Nous avons codé et analysé statistiquement un corpus de 30 conventions de financement au sein de ces 41 projets, en excluant trois projets signés en 2023 et deux projets antérieurs pour lesquels nous ne disposons pas de données complètes et six projets à cheval sur plusieurs régions dont le porteur de projet n'est pas situé en Occitanie.

L'ampleur des projets varie fortement, de quelques centaines de milliers à plus de dix millions d'euros d'investissement global. La moitié des projets a cependant une enveloppe comprise entre 1 et 2 millions d'euros d'investissement. Le Fonds Avenir Bio finance en moyenne 40% de chaque projet, avec un montant moyen de 500 000 euros (Figure 1).



**Figure 1** : Montant financé par le Fonds Avenir Bio en Occitanie en fonction du montant total des investissements des projets, ordre chronologique

Chaque projet est coordonné par un opérateur économique. Ces porteurs de projet sont pour l'essentiel des coopératives agricoles (40%) et des entreprises de la transformation (43%). La part de ces dernières a fortement augmenté avec le temps. Vingt-trois pourcents des projets étaient portés par des entreprises de la transformation entre 2009 et 2019, contre 59% à partir de 2020.

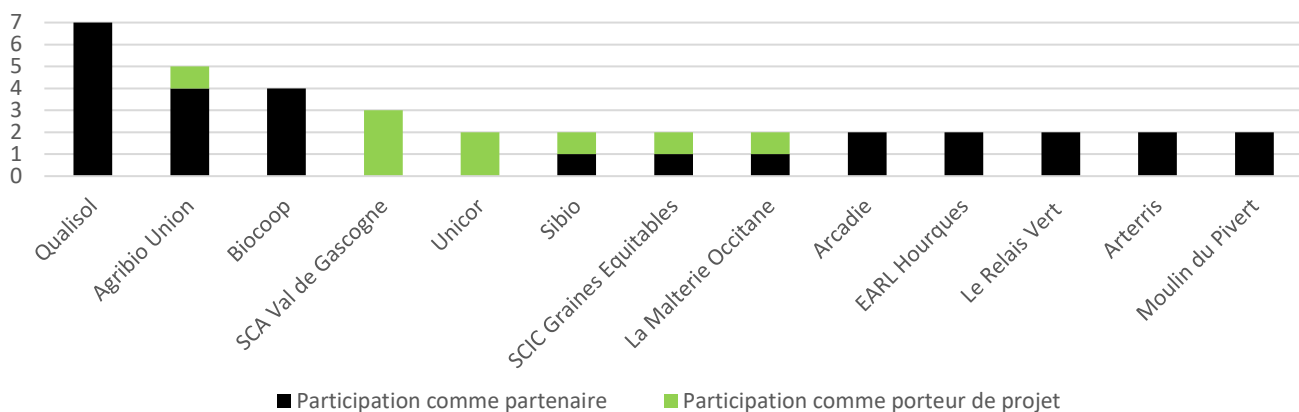
Au sein des 30 projets étudiés, quinze projets portent sur des productions en grandes cultures, quatre sur les fruits et légumes, quatre sur la production laitière, trois sur la viande et trois à la fois sur des filières animales et végétales. Un dernier projet, avec l'objectif de transformer des produits régionaux issus d'une première transformation (malts, jus de fruits), est plus difficilement classable. Cette répartition entre filières est stable au fil du temps : il ne se dessine pas de différence entre les projets financés jusqu'en 2019 et à partir de 2020.

## Un réseau de projets

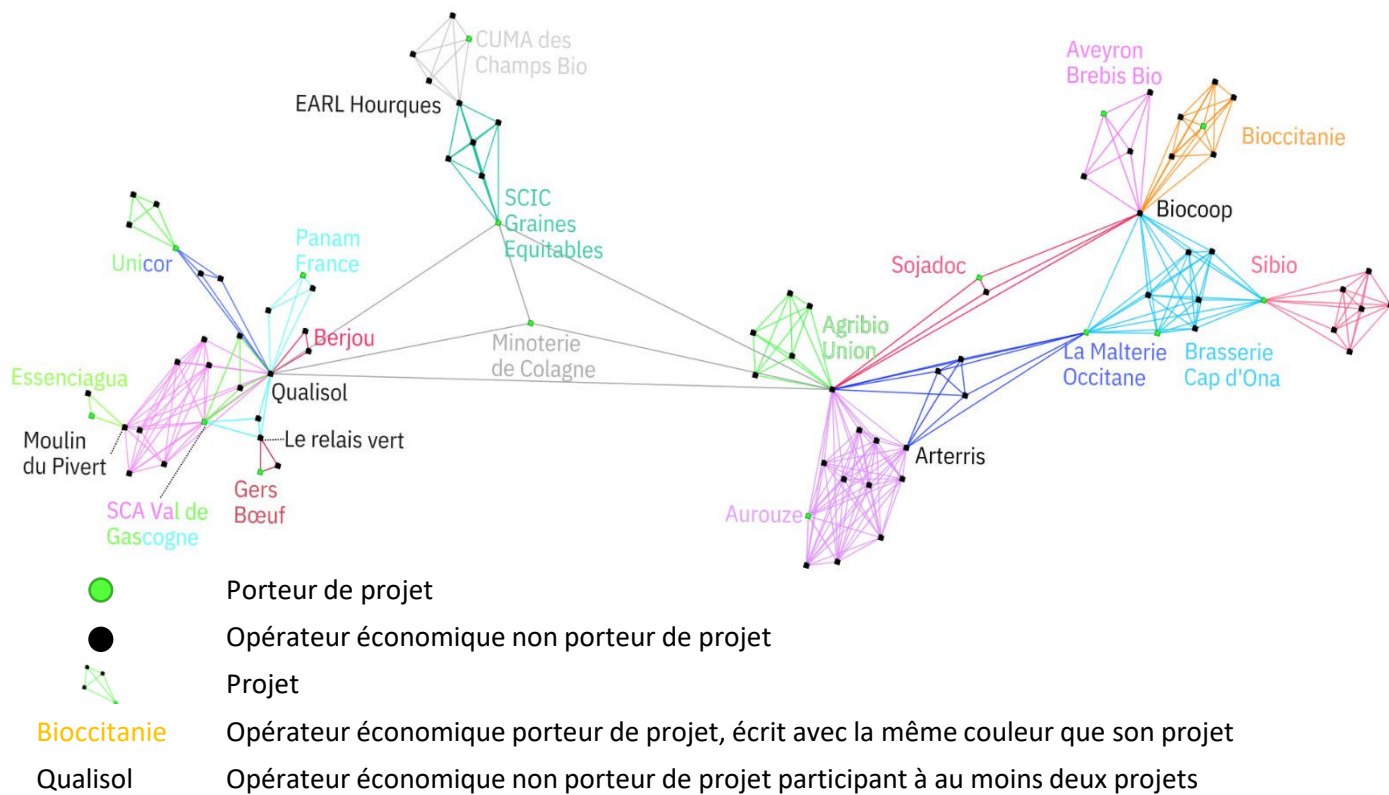
Quelques opérateurs apparaissent dans plusieurs projets, comme porteurs ou simple participants, financés ou non (Figure 2). Cette participation multiple permet de faire émerger une visualisation du réseau de projets financés par le Fonds (Figure 3). Sur les 30 projets étudiés, 20 ont au moins un opérateur économique en commun et sont représentés sur ce réseau (les dix autres projets sont isolés les uns des autres et n'y apparaissent pas).

Notons que dans cette figure, le fait que des opérateurs participent ensemble à un projet génère un lien entre eux, même si en pratique ces liens correspondent à des

niveaux de coopération inégaux. Il apparaît finalement trois acteurs centraux autour desquels gravitent quatre projets ou plus : Biocoop (4), Agribio Union (5) et Qualisol (7). Les projets liés à Biocoop rassemblent une grande diversité de filières (ovin lait, fruits et légumes, grandes cultures). Ces trois opérateurs sont donc particulièrement impliqués dans les projets de structuration de filières soutenus par le Fonds (sans avoir systématiquement reçus des financements dans ce cadre). Notons aussi que le projet Minoterie de Colagne fait le lien entre les coopératives Qualisol et Agribio Union, dont les projets resteraient distincts sans cela.



**Figure 2** : Opérateurs économiques ayant participé à deux projets ou plus financés par le Fonds Avenir Bio en Occitanie



**Figure 3** : Réseau des projets financés par le Fonds Avenir Bio en Occitanie (20 projets dans lesquels au moins un des opérateurs participe au moins à un autre projet). **Note** : les structures d'accompagnement partenaires des projets, comme les chambres d'agriculture, n'ont pas été prises en compte pour la construction du réseau.

## Différentes dynamiques de croissance

Nous avons procédé à une analyse qualitative des documents où les porteurs de projet détaillent leurs objectifs et justifient les investissements réalisés. Suite à cette analyse, nous distinguons deux grands types de projets, renvoyant pour partie à deux phases dans la dynamique de croissance des filières.

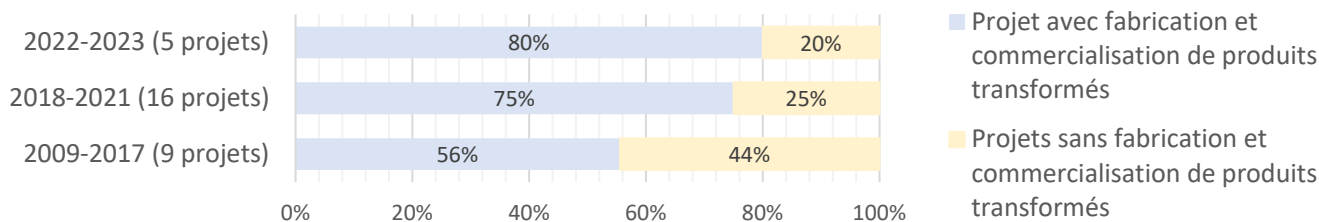
Un premier type ambitionne de faire émerger des filières en coordonnant l'action des opérateurs situés aux différents maillons de la filière. L'objectif est de soutenir les conversions, de développer la transformation agroalimentaire et de faciliter les échanges. Les projets financent pour cela des actions tous azimuts, incluant un soutien technique auprès des agriculteurs, des investissements dans des équipements logistiques ou de transformation, et une animation favorisant la contractualisation en amont et en aval. Cette vision systémique se concrétise aussi dans certains cas par la création de ponts entre filières (par exemple, meilleure valorisation en bio non seulement du lait mais aussi de la viande, connexions entre grandes cultures et élevage pour l'alimentation animale).

Ce type de projet est présent à toutes les époques. Nous l'observons sans surprise dans les premières années du Fonds, particulièrement dans les secteurs de l'élevage et des grandes cultures. Les projets sont alors portés par les coopératives agricoles ou par des entreprises de transformation désireuses de relocaliser et sécuriser leurs approvisionnements (en PPAM, légumes, viande). Pour autant, ce type de projet demeure observable jusqu'à aujourd'hui, pour soutenir l'émergence de filières plus minoritaires, telles que la graine de chia, l'orge brassicole, le chanvre ou le porc rosé.

Depuis 2018, la forte croissance des conversions en bio s'accompagne d'un second type de projets. Ils sont caractérisés par des objectifs de croissance de la transformation, de recherche de nouveaux débouchés et de modernisation des équipements. En grandes cultures, l'investissement dans des outils de collecte-triage-stockage n'est ainsi plus pensé comme un vecteur de nouvelles conversions mais comme une conséquence des conversions passées : certains équipements logistiques doivent être agrandis, d'autres peuvent désormais être construits dans des territoires où l'agriculture bio s'est développée. Le financement de projets ciblant la transformation agroalimentaire se développe quant à elle pour deux raisons successives.

Dans un premier temps, l'objectif est d'aller vers des produits avec une meilleure valeur ajoutée, et depuis 2021, il est aussi de sortir de marchés en saturation (laits, céréales) et d'aller vers des marchés encore en croissance (produits laitiers, farines). Enfin, d'autres projets soutiennent l'accroissement de la gamme, la recherche de nouveaux débouchés et la modernisation des équipements des acteurs de la transformation.

Cette évolution est confirmée par un codage de la place de la transformation dans les 30 projets étudiés. Sur l'ensemble de la période étudiée, 70% des projets ont pour objectif la mise en production de produits transformés d'origine végétale (farine, huile, jus de fruits, aliments pour bétail, etc.) ou animale (fromage). La part de ces projets incluant la production et la mise en marché de produits transformés est en hausse sur les trois périodes décrites dans la figure 4.



**Figure 4** : Part des projets financés par le Fonds Avenir Bio en Occitanie ayant un objectif de fabrication et commercialisation de produits transformés

Ces évolutions dans les projets soutenus par le Fonds reflètent donc les évolutions du secteur bio, avec une forte croissance à partir de la seconde moitié des années 2010 et un ralentissement de certains segments de marchés au début des années 2020. Le texte de l'appel à projets du Fonds Avenir Bio actuellement en vigueur, lancé en 2023, en témoigne également. Il énonce que le Fonds vise à « développer et pérenniser » l'offre de produits biologiques issus des filières françaises, un objectif de pérennisation qui n'était pas avancé les années précédentes.

## Les auteurs de la note

Amaury Felgerolles, INRAE, UMR Innovation  
Grégory Akermann, INRAE, UMR Innovation  
Sara Brunel, Interbio Occitanie  
Nathalie Colin, DRAAF Occitanie  
Ronan Le Velly, Institut Agro Montpellier, UMR Innovation

## Pour aller plus loin

**Les projets lauréats du Fonds Avenir Bio** : <https://www.agencebio.org/vos-outils/fonds-avenir-bio/laureats-du-fonds-avenir-bio/>

**Cartographie des équipements financés par le Fonds Avenir Bio** : <https://www.agencebio.org/cartographie-fab/>

**Les derniers chiffres clé de l'agriculture biologique en Occitanie** : <https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2024/06/publication-cc23-ibo.pdf>

**Pour citer ce document** : Felgerolles A., Akermann G., Brunel S., Colin N., Le Velly R., 2024, Fonds Avenir Bio : Diversité et évolution des projets soutenus en Occitanie, Les cahiers pro de DEFIBIO, 5, programme TETRAE-Occitanie..

**Plus d'informations sur le site internet DEFIBIO** : <https://www.interbio-occitanie.com/projet-defibio>

<https://www.tetrae.fr/les-projets/defibio>

Crédits photo : © INRAE / MAITRE Christophe

Le projet DEFIBIO est cofinancé par :



Le projet DEFIBIO est copiloté avec :

